

Les partis libéraux en Belgique : des partis frères ?

Benjamin Biard

Alors qu'il est le plus ancien parti de Belgique et un des plus vieux d'Europe, le Parti libéral connaît une scission majeure au début des années 1970 sur fond de tensions communautaires. Il suit ainsi la tendance entamée par le Parti social chrétien (PSC-CVP) quelques années plus tôt¹. De nouvelles formations partisans vont alors voir le jour, contribuant à la fragmentation du paysage partisan belge. Classiquement qualifiées de « partis frères », elles évoluent de façon totalement autonome. Pour autant, elles n'en conservent pas moins des relations privilégiées. Sur la base d'un important corpus d'archives et de 29 entretiens menés avec des (ex-)cadres et/ou (ex-)mandataires libéraux, cet article dresse un aperçu historique du développement unitaire du Parti libéral et de sa scission avant de questionner les ressemblances et les différences entre ses héritiers et les relations entretenues entre ceux-ci aujourd'hui.

Naissance et développement d'un parti libéral unitaire

La période politique qui suit l'indépendance de la Belgique est caractérisée par l'unionisme entre les forces catholiques et libérales. Toutefois, lorsque les Pays-Bas reconnaissent l'indépendance du nouvel État en 1839, lors de la signature du Traité des XXIV articles, les tensions se font plus vives entre ces deux tendances politiques. Elles se cristallisent d'abord et avant tout autour du clivage philosophico-religieux : alors que les libéraux défendent une séparation stricte entre l'Église et l'État et promeuvent un État neutre et laïc, les catholiques défendent la prééminence de l'Église au sein de la société. Dans ce contexte d'effritement de l'unionisme, la tendance libérale – alors organisée autour d'associations électorales – ressent la nécessité de former un parti politique. C'est ainsi que, le 14 juin 1846, l'Alliance libérale de Bruxelles organise un congrès dans la salle gothique de l'hôtel de ville de Bruxelles ; à l'issue de celui-ci, le Parti libéral est fondé. Il s'agit alors du premier parti de l'histoire de la Belgique.

¹ B. BIARD, « Les partis frères en Belgique : les relations entre le CDH et le CD&V », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 2467-2468, 2020.

Le Parti libéral s'organise sur une base nationale et se dote immédiatement d'un nom, d'une ligne, d'une identité ainsi que d'un programme. Celui-ci – largement rédigé par Walthère Frère-Orban – se limite à six articles qui prévoient l'extension du corps électoral ², l'indépendance réelle du pouvoir civil, l'organisation d'un enseignement public à tous les degrés, le retrait des lois jugées réactionnaires, l'augmentation du nombre de parlementaires et l'amélioration de la condition des classes ouvrière et indigente. Rapidement, le Parti libéral s'impose dans le paysage politique.

S'il parvient à obtenir une majorité absolue et à former des gouvernements homogènes à plusieurs reprises, il échappe de peu à sa propre disparition dans les années 1890, après que le suffrage universel masculin tempéré par le vote plural et l'obligation de vote ont été instaurés en 1893. Cette crise que connaît le Parti libéral doit aussi être comprise à travers les querelles intestines qu'il connaît depuis plusieurs années et qui voient s'affronter un courant progressiste – dit radical – et un courant attaché au libéralisme économique – dit doctrinaire. En 1887, une scission a même vu le jour sous l'impulsion de Paul Janson, qui a fondé le Parti libéral progressiste (PLP) ³. L'introduction du mode de scrutin proportionnel en 1899 permet toutefois au Parti libéral de se redresser. Face à un Parti catholique particulièrement fort et à un Parti ouvrier belge (POB) en pleine ascension, il ne réussit toutefois plus à récupérer sa position dominante d'antan. Après la Première Guerre mondiale, le Parti libéral est appelé à occuper un nouveau statut : celui de parti d'appoint. Malgré ses résultats électoraux relativement modestes, il devient quasi incontournable des coalitions gouvernementales successives.

Avec la conclusion du Pacte scolaire le 20 novembre 1958, le clivage philosophico-religieux s'essouffle. Par conséquent, le Parti libéral décide de s'ouvrir à des personnalités puis à un électorat catholiques dès l'automne 1961. Sous l'impulsion d'Omer Vandaudenhove, il opère ainsi une transformation et devient le Parti de la liberté et du progrès (PLP). En outre, cette évolution le pose en défenseur de l'unité de la Belgique et le positionne plus clairement en faveur du libéralisme économique, d'une réduction de la fiscalité et d'une diminution du rôle de l'État. À compter de cette période, il capte une part plus significative de l'électorat et bénéficie d'un changement de statut dans le paysage partisan.

La scission

Le clivage communautaire prend une place inédite dans le contexte politique belge dans les années 1960 et a pour effet de provoquer des divisions non pas – ou pas uniquement – entre les familles politiques existantes, mais au sein même de celles-ci. Le Parti libéral – qui voyait déjà coexister en son sein un *Liberaal Vlaams Verbond* (LVV) et une Entente libérale wallonne – n'y fait pas exception.

C'est le scrutin du 31 mars 1968 – décevant pour les libéraux, surtout en Flandre – qui constitue l'élément déclencheur de la fragmentation de la famille libérale. Les libéraux flamands pointent la responsabilité du président O. Vandaudenhove dans

² À l'époque, en raison du suffrage censitaire, seul 1,1 % de la population dispose du droit de vote.

³ Les deux fractions seront toutefois réunies le 21 décembre 1990 sous l'impulsion de Paul Hymans.

cet échec et, plus particulièrement, la stratégie unitariste qui fut la sienne durant la campagne. Les forces centrifuges s'expriment désormais clairement. Par conséquent, le 2 avril 1969, il est décidé que les fédérations wallonnes et flamandes du parti peuvent désormais tenir des réunions distinctes.

Les tensions internes sont à leur paroxysme le 9 juin 1970, lorsque les sénateurs sont sur le point de voter la réforme institutionnelle élaborée sous le gouvernement Eyskens IV (auquel sont associés les socialistes, les sociaux-chrétiens et les libéraux). Concrètement, la disposition de la réforme qui prévoit de limiter la Région bruxelloise à 19 communes est soutenue par les libéraux flamands mais pas par les francophones⁴. Le lendemain du vote par le Sénat, la Fédération bruxelloise du PLP fait sécession et fonde le PLP de la région bruxelloise. Albert Demuyter en devient le président.

Le mouvement centrifuge s'accroît encore au printemps 1971, alors que les fédérations flamandes et francophones s'organisent en ailes autonomes, respectivement le 8 mai et le 13 juin. Dans les faits, le parti est scindé. Les libéraux présentent toutefois des listes unitaires lors des élections législatives du 7 novembre 1971, et ce pour la dernière fois. À Bruxelles, toutefois, pas moins de trois listes distinctes sont présentées par les libéraux. La séquence apparaît coûteuse pour les libéraux, qui enregistrent un net recul lors de ce scrutin.

Finalement, le Partij voor Vrijheid en Vooruitgang (PVV) et le Parti de la liberté et du progrès wallon (PLP-W) voient officiellement le jour respectivement les 5-7 mai et les 27-28 mai 1972. Si le parti national se maintient en vie jusqu'en 1977, il n'a plus de véritable existence et constitue surtout une coquille vide. Il faudra attendre le 19 mai 1979 pour que les libéraux francophones wallons et bruxellois se réunissent, sous l'impulsion de Jean Gol, et donnent lieu à la création du Parti réformateur libéral (PRL).

Aujourd'hui, l'Open Vlaamse Liberalen en Democraten (Open VLD) et le Mouvement réformateur (MR) constituent les héritiers du parti libéral fondé il y a un peu plus de 175 ans⁵.

L'Open VLD et le MR : des partis frères ?

Depuis la scission du parti unitaire, les partis libéraux de Belgique sont souvent présentés comme étant des partis frères, c'est-à-dire des formations qui partagent une même idéologie (entendue comme un socle de principes et de valeurs partagés), une histoire commune, et qui sont potentiellement amenées à coopérer sur la scène nationale et/ou internationale⁶. Si les liens historiques sont incontestables, au moins trois indicateurs permettent d'apprécier la proximité entre les deux partis sur le fond :

⁴ À ce propos, cf. M. D'HOORE, « Du PLP-PVV au PRL FDF. I. 1961-1992 », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 1554-1555, 1997, p. 10-11.

⁵ À propos des changements de noms auxquels procèdent les partis politiques belges depuis le début des années 1990, cf. B. BIARD, « Pourquoi les partis politiques belges changent-ils de nom ? », *Les @nalyzes du CRISP en ligne*, 12 mai 2022, www.crisp.be.

⁶ CRISP, « Famille politique », *Vocabulaire politique*, www.voculairepolitique.be.

leur trajectoire électorale et leur rapport au pouvoir, les caractéristiques de leur base électorale respective et le profil idéologique qui les définit.

Tout d’abord, l’Open VLD et le MR ne suivent pas systématiquement une trajectoire électorale identique. Certes, les deux partis libéraux connaissent tous deux une progression lors des scrutins législatifs de 1981, de 1995, de 2003 et de 2014 et, à l’inverse, ils connaissent tous deux un recul lors des scrutins de 1977, de 2010 et de 2019. Mais lors des autres rendez-vous électoraux nationaux, leurs performances divergent : quand l’un progresse, l’autre recule. Soulignons en outre que si les deux partis partagent un même moment de victoire en 2003 – chacun d’eux obtenant alors son meilleur score –, c’est à des moments distincts que ces formations obtiennent leurs moins bonnes performances électorales : en 1978 pour le parti libéral francophone (avec 6,0 %), et en 1977 et en 2019 pour le parti libéral flamand (avec 8,5 %). Malgré ces divergences électorales, l’Open VLD et le MR siègent systématiquement ensemble au gouvernement au niveau national ou se retrouvent systématiquement ensemble dans l’opposition. Ce n’est toutefois pas le cas en région de Bruxelles-Capitale, où les libéraux ont été beaucoup plus régulièrement en tension compte tenu d’un rapport différencié au pouvoir.

Ensuite, la sociologie électorale nous renseigne à propos du profil de l’électorat libéral. Alors que, historiquement, le Parti libéral s’est développé en réaction aux catholiques, tant le MR que l’Open VLD disposent aujourd’hui d’un électorat qui se déclare majoritairement catholique (avec une part d’électeurs qui se disent catholiques proche de la moyenne nationale, stabilisée à 54,0 %) ⁷. En outre, c’est au sein de la catégorie des électeurs dotés d’un diplôme de l’enseignement supérieur que ces deux formations réalisent généralement leurs meilleures performances ⁸. Enfin, l’électorat libéral est davantage masculin ⁹. La seule variable qui ne semble pas partagée par les deux formations est celle relative à l’âge, les plus jeunes étant sous-représentés et les plus âgés surreprésentés au sein de l’électorat du MR, contrairement à celui de l’Open VLD ¹⁰.

Enfin, l’Open VLD et le MR partagent une même idéologie et des valeurs communes. Cette proximité idéologique peut être étudiée quantitativement et qualitativement. D’un point de vue quantitatif, d’abord, l’étude des programmes (sur la base des données du *Manifesto Project* ¹¹) indique que les thématiques qu’ils mettent en avant sont assez proches ¹². D’un point de vue qualitatif, il ressort des entretiens réalisés qu’aucune thématique n’éloigne l’Open VLD et le MR de manière importante aujourd’hui. Une

⁷ K. DESCHOUWER, J.-B. PILET, É. VAN HAUTE, « Party Families in a Split Party System », in K. DESCHOUWER (dir.), *Mind the Gap. Political Participation and Representation in Belgium*, Londres, ECPR Press, 2017, p. 101.

⁸ J.-B. PILET, A. KERN, M. GALLINA, J. LEFEVERE, K. DESCHOUWER, P. BAUDEWYNS, « Introduction. Les principaux chiffres et tendances des élections du 26 mai 2019 », in J.-B. PILET, P. BAUDEWYNS, K. DESCHOUWER, A. KERN, J. LEFEVERE (dir.), *Les Belges haussent leur voix. Une analyse des comportements électoraux du 26 mai 2019*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, 2020, p. 20-24.

⁹ *Ibidem*.

¹⁰ *Ibidem*.

¹¹ Il s’agit d’une base de données reposant sur l’analyse quantitative du contenu des programmes électoraux des partis politiques présents dans plus de 50 pays.

¹² B. BIARD, « Les partis frères en Belgique : les relations entre le MR et l’Open VLD », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 2536-2537, 2022, p. 61.

différence de sensibilité – qui peut notamment s’expliquer par des contextes socio-politiques et économiques distincts – est toutefois repérée, par exemple sur les questions éthiques. Bien que la liberté de vote soit de rigueur au sein des deux partis sur cet enjeu de politique publique, les élus francophones se montrent généralement plus nuancés que leurs homologues néerlandophones sur des thèmes comme l’avortement ou l’euthanasie. En outre, certains positionnements peuvent varier dans le temps. Par le passé, les positions du parti libéral flamand et du parti libéral francophone ont ainsi été particulièrement contrastées sur le plan communautaire. Tel ne semble plus être le cas aujourd’hui.

Les relations entre l’Open VLD et le MR aujourd’hui

Les liens entretenus entre les partis libéraux à l’époque contemporaine peuvent être analysés à plusieurs niveaux mais aussi à différents temps de la vie politique.

Primo, les rencontres formelles et officielles entre l’Open VLD et le MR, en tant que partis libéraux, sont particulièrement peu nombreuses depuis la scission effective du parti unitaire. En revanche, nombreuses sont celles qui relèvent d’une logique informelle. Elles dépendent dans une large mesure de la personnalité et de la bonne entente entre les personnes, qu’il s’agisse des présidents de parti, des directeurs des centres d’étude, des membres de gouvernement, des parlementaires ou encore de leurs collaborateurs. C’est au niveau local bruxellois que les dernières structures unissant les libéraux peuvent être repérées. Ainsi, lors des élections communales, il n’est pas rare de voir des candidats Open VLD figurer sur une liste MR ou sur une liste du bourgmestre (souvent MR). Parfois, cela donne lieu à la constitution de groupes politiques communs au conseil communal, comme à la Ville de Bruxelles.

Secundo, au-delà de la participation commune à des scrutins communaux en région bruxelloise, les libéraux collaborent peu en période de campagne électorale. Tout au plus, ils tentent de s’afficher unis dans un objectif de communication. Jusqu’ici, pour l’élection de la Chambre des représentants, par exemple, les libéraux n’ont pas déposé de liste commune dans la circonscription de Bruxelles-Capitale, contrairement aux partis écologistes ou socialistes. Une fois les élections passées, néanmoins, une intense collaboration est engagée lors des négociations visant à former un gouvernement fédéral. Il n’est par ailleurs pas rare que, à ce niveau, les libéraux lient leur sort et fassent de la participation de leur parti frère une condition de gouvernement. Au niveau du gouvernement bruxellois, par contre, on a précisé plus haut que cela n’avait généralement pas été possible.

Tertio, les partis libéraux ont conservé un même centre d’étude (le centre Paul Hymans) pendant de nombreuses années après la scission. Commun aux deux formations, il avait pour mission d’appuyer l’action des parlementaires et de soutenir les partis. Alors qu’il périclité dans les années 1990, son conseil d’administration et son assemblée générale décident le 27 novembre 2001 de procéder à sa dissolution. Quelques années plus tard, tant l’Open VLD que le MR se dotent d’un service d’étude qui leur est propre. Toutefois, la coopération entre ceux-ci s’avère particulièrement faible (à l’exception

notable de la rédaction d'un ouvrage en commun pour le 175^e anniversaire du parti, en 2021 ¹³).

Quarto, les collaborations entretenues entre les libéraux au sein des arènes parlementaires sont nombreuses. Au niveau fédéral, un grand nombre de textes sont ainsi cosignés à la fois par des élus Open VLD et MR. En outre, et sans surprise, les libéraux votent la plupart du temps de la même manière au Parlement fédéral. Toutefois, et contrairement aux écologistes, ils siègent dans des groupes politiques distincts à la Chambre et au Sénat. Si plusieurs tentatives de réunification des groupes parlementaires dans ces assemblées ont vu le jour ces dernières années, elles sont toutes restées vaines.

Quinto, bien qu'il s'agisse seulement d'une pratique ou d'une coutume, les cabinets libéraux néerlandophones intègrent systématiquement en leur sein des collaborateurs issus du MR, et inversement. Ceux-ci occupent parfois même la fonction de chef de cabinet (adjoint). Plusieurs raisons permettent de comprendre cette « mixité » : bénéficier d'une expertise dans certains secteurs, élargir un réseau, se doter d'une sensibilité régionale particulière ou encore faciliter les contacts avec les médias ou des représentants de la société civile de l'autre côté de la frontière linguistique.

Sexto, la scène internationale est propice au renforcement des liens entre libéraux. Ainsi, au Parlement européen, ils siègent au sein d'un même groupe politique : Renew Europe. En outre, les eurodéputés belges partagent des responsabilités communes dans ce dernier. Ils sont par exemple tous membres du bureau de Renew Europe. Plus concrètement encore, la coopération entre les parlementaires libéraux et/ou leurs collaborateurs respectifs est réputée très intense. Remarquons que c'est aussi au niveau européen – essentiellement à travers le European Liberal Youth (LYMEC) – que les relations entre les jeunes politiques de l'Open VLD et du MR sont les plus intenses.

Enfin, il ne semble pas que les moments de désignation et de nomination politiques soient ceux lors desquels la coopération entre libéraux est la plus forte. Récemment, la désignation comme secrétaire d'État fédérale par l'Open VLD d'Alexia Bertrand, élue bruxelloise du MR, a même illustré la concurrence plutôt que la collaboration qui peut exister entre les deux partis libéraux.

Pour conclure...

Bien que les structures communes tendent à disparaître dans le temps, les héritiers du Parti libéral conservent des relations. Toutefois, celles-ci sont surtout informelles, et elles varient selon les personnalités en présence, l'arène et le moment de la vie politique. Par ailleurs, et contrairement à certaines idées préconçues, la franc-maçonnerie tout comme les acteurs sociaux du pilier libéral (mutualité et syndicat) ne semblent pas être des structures essentielles au rapprochement (ou au distanciation) entre les deux partis.

¹³ C. DE SALLE, J. KOPPEN (dir.), *Liberté et progrès. Les 175 ans du Parti libéral en Belgique*, Paris, Jourdan, 2021.

À l'orée d'une intense année électorale, Egbert Lachaert (Open VLD, récemment remplacé par Tom Ongena) et Georges-Louis Bouchez (MR) ont tenté de mettre en exergue l'unité libérale. Plusieurs séquences ont toutefois permis de questionner la véritable entente entre les deux partis. Par ailleurs, et plus que jamais, le parti libéral flamand semble en difficulté dans les sondages¹⁴. L'analyse des efforts engagés dans les mois à venir permettra sans nul doute d'appréhender plus en détail encore les relations entre ces deux partis frères.

Cet article a été publié, en néerlandais, sous le titre « De liberale partijen in België: zusterpartijen? », dans : *Liberas Stories*, 1^{er} septembre 2023, www.liberasstories.eu.

Pour citer cet article dans son édition électronique : Benjamin BIARD, « Les partis libéraux en Belgique : des partis frères ? », *Les @analyses du CRISP en ligne*, 31 octobre 2023, www.crisp.be.

¹⁴ L'Open VLD a obtenu 7,9 % des intentions de vote en Flandre dans un sondage Kantar publié le 12 octobre 2023.